

ADDITIF N°2

1.1 Officiels

	Licence N°
Observateur : Laurent OLLIVIER	18299
Directeur de course adjoint : Mamisoa RAJOEL	51836
Directeur d'Epreuve Spéciale : Thierry DEBERGE	33741
Responsable des Commissaires Techniques : Alain HOAREAU	13451
Responsable Nouveau Départ après abandon : Djounaid DHALED	57167

5.2. PUBLICITE

5.2.3P. Les emplacements réservés aux organisateurs des rallyes pour la publicité facultative rachetable figureront sur deux bandeaux de 10 cm (hauteur) x 25 cm (largeur) à apposer sur chaque côté de la partie supérieure du pare-brise.

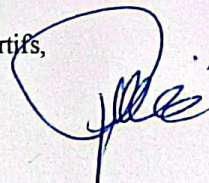
Coté Droit : Clinique de Saint Joseph - Coté Gauche : RAS

La pose de tout support publicitaire sur le parcours et ses abords, l'organisation d'opérations promotionnelles utilisant l'image du rallye, l'utilisation de tout film, vidéo ou image à des fins commerciales et/ou publication sur des sites internet et/ou de tout autre support est strictement interdite, sauf accord de l'organisation. Des poursuites judiciaires seront engagées en cas de non-respect de cette disposition.

Le reste sans changement.

Le Collège des Commissaires Sportifs,

Le Président de Collège
Signé, Jean-Pierre OLLIVIER



26/10/24 à 10h00